



Communauté de Communes

Délibération n°2024/146

Date d'envoi convocation : 19/09/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 53

Absents : 22

- dont suppléés : 1

- ayant donné pouvoir : 11

Votants : 64

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Maine Saosnois, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, à Saint-Longis.

Présents :

MEUNIER Fabrice, PLEVER Marie-Laure, LEMONNIER Thierry, JARRY Laëtitia, LECESVE Loïc, BOTTRAS Thierry, BOTHEREAU Laurent, CHEDHOMME Christian, AMBROIS Katia, MANUEL Patrick, NICOLAS Philippe, PENISSON Claudine, ASSIER Yveline, MAURASIN Olivier, DE PIEPAPE Guy-René, LETAY Jean-Yves, BEAUCHEF Frédéric, MARCADÉ Arlette, ETIENNE Jean-Michel, PLESSIX Sandrine, SEILLE Bernard, BELLUAU Francis, DEROYE Christelle, COCHIN Jean, TRIGER Jacqueline, COSME Guy, JEUSSELIN Hubert, MORIN Luc, GUIBERT Jean-Denis, MOULARD Claudie, BOSSEAU Lucien, AUBRY Geneviève, LOISEAU Christophe, MULOT Jean, CHAMPCCLOU Pascal, de VILMAREST Eric, CENEE Jean-Marie, CHALM GOUIC Jocelyne, FORTIN Pierre, HASTAIN Mélanie, RICHARD Philippe, DUTERTRE Annick, MONCEAUX Léopold, CHED'HOMME Michel, CHARTIER Philippe, MENAGER Fabienne, GOSNET Patrick, POISSON Roger, MICHEL Bernard, TISON Gaëlle, VOVARD Dominique, COLIN Serge, BATAILLE Philippe (*suppléant*)

Absents excusés :

- COUDER Michel remplacé par BATAILLE Philippe suppléant
- FONTENAY Vincent donnant pouvoir à DEROYE Christelle
- GAUTIER Catherine donnant pouvoir à CHAMPCCLOU Pascal
- CHAILLOU Géraldine donnant pouvoir à BEAUCHEF Frédéric
- COURTAN Nathalie donnant pouvoir à JARRY Laëtitia
- CHOPLIN Jean-Bernard donnant pouvoir à BOTHEREAU Laurent
- GARNIER Anne-Marie donnant pouvoir à BELLUAU Francis
- TOUZARD Olivier donnant pouvoir à TRIGER Jacqueline
- LEROI Annick donnant pouvoir à de VILMAREST Eric
- GODIMUS Jean-Luc donnant pouvoir à AMBROIS Katia
- DUBREUIL Sylvie donnant pouvoir à MANUEL Patrick
- CORNUEIL Didier donnant pouvoir à COLIN Serge
- CECONI Nadine, CRINIER Loïc

Absents :

BASSELOT Patrice, BOULAY-BILLON Sylvie, ANDRY Virginie, EVRARD Gérard, DELAUNAY Jérôme, FROGER Barbara, ORY Margaux, MORIN Claude

Secrétaire de séance : TISON Gaëlle



Délibération n°2024/146

➤ **FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 / BUDGET PRINCIPAL**

Vu la délibération n° 2024/061 du 11 avril 2024 approuvant la refacturation des frais entre le budget principal et le budget annexe SPANC Saosnois/Pays Maronnais,

Les recettes du budget de l'assainissement non collectif proviennent des primo-contrôles, des contrôles périodiques tous les 10 ans et des ventes.

Pour les contrôles périodiques, la vague de contrôles des installations de l'ex-Saosnois s'est terminée fin 2023, celle pour l'ex-Pays Maronnais n'interviendra qu'à compter de 2025. Ne restent majoritairement que les contrôles pour les ventes de biens immobiliers et vu le contexte d'augmentation des taux d'emprunt, le marché immobilier a eu tendance à stagner.

L'agent chargé des contrôles est également adjoint à la direction des services techniques, le partage du poste se fait au temps passé. Compte tenu de la baisse des contrôles à effectuer, il convient d'effectuer les ouvertures de crédits suivants :

DEPENSES

Art. 62121-511 : + 4 000 €

Art. 6288-020 : - 4 000 €

Le Président demande au conseil de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits présentées ;
- **AUTORISE** le Président à procéder aux écritures comptables correspondantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric BEAUCHEF